



FICHE MISSION

Soutien à l'arbitrage et à sa promotion

-

Le fair-play et les règles du jeu

Où ?

Troyes (10 - Aube - Région Grand Est)

Quoi ?

1/ Soutien aux activités déjà existantes en lien avec la Commission Départementale de l'Arbitrage :

- Participation aux événements sur lesquels le District Aube de Football est investi (finales départementales jeunes, rassemblements...).

- Programme de l'arbitrage dans le District :

- * Aider à la formation des arbitres.
- * Aider pour les stages et rassemblements des arbitres.
- * Aider à la formation des bénévoles.
- * Proposer et mettre en place des animations sur la thématique arbitrage et fair-play du programme éducatif fédéral au sein des clubs et pour les différentes catégories d'âge chez les jeunes en accompagnement du Conseiller Technique.
- * Adapter le contenu et la pédagogie suivants les catégories d'âge.
- * Proposer un planning des interventions.

2/ Soutien aux activités de la Commission Départementale de Promotion de l'Arbitrage :

- Interventions dans les clubs pour :

- * Promouvoir l'arbitrage et la nécessité d'avoir un référent en arbitrage.
- * Développer l'arbitrage féminin.
- * Participer à la communication et à l'image de la fonction d'arbitre. Promouvoir la fonction d'arbitre et son image.
- * Participer au recrutement, à la formation et à la fidélisation des arbitres en proposant des présentations sur la fonction d'arbitre et en sachant présenter l'organisation de l'arbitrage sur le département de l'Aube.

3/ Cibles privilégiées :

- Clubs du territoire du District.

4/ Maîtrise des outils et des connaissances :

- Connaissance souhaitée des lois du jeu du Football.

- Connaissance souhaitée de l'organisation globale de l'arbitrage dans le District.

- Animation d'ateliers pédagogiques théoriques et techniques pour les jeunes.

- Outils informatiques : Word - Excel - Powerpoint.

5/ Communication :

- Valorisation des actions menées par un retour (rédaction d'un article pour le site internet en lien avec la CDA, la CDPA et le responsable communication du District).

- Travail sur des supports de communication à l'attention des clubs et des arbitres.

NB : le contenu de la mission pourra être aménagé en fonction des appétences, disponibilités, et qualification du volontaire.

Quand ?

À partir du 05 septembre 2022 (8 mois, 24 h/semaine).

Quel domaine ?

Sport

Combien de postes disponibles ?

1

Quel organisme ?

District Aube de Football

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ?

Oui

La mission est accessible aux mineurs dès 16 ans ?

Non

Profil :

Connaissance souhaitée du milieu de l'arbitrage

Être âgé de + de 18 ans

Qualités pédagogiques

Qualités relationnelles et de communication

Être disponible à minima le mercredi - parfois en soirée et le week-end

Mobilité

Conditions :

Permis B recommandé

24h/semaine avec flexibilité

Possibilité de travailler pendant les vacances scolaires

Du 05 septembre 2022 au 05 mai 2023